



## Aménagement Piscicoles du Talent

<b>DOMAINE DE COMPETENCE</b>	Renaturation et mesures de protection contre les crues
<b>DESCRIPTION DE L'OUVRAGE</b>	Démolition des ouvrages existants (barrage, seuils) Réfection des berges et renforcement avec les blocs de pierre Renforcement du pont existant (micropieux, fondations, culées, tablier)
<b>MAITRE DE L'OUVRAGE</b>	DGE - Division EAU / M. Varidel (021 316.75.00) Avenue de Valmont 30B - 1014 Lausanne
<b>INGENIEUR</b>	BG Ingénieurs conseils SA / M. Théo Cormon (058 424.11.11) Av. de Cour 61 - 1001 Lausanne
<b>MONTANT DU CONTRAT (TTC)</b>	CHF 300'000.-
<b>EXECUTION DES TRAVAUX</b>	Juillet - octobre 2022



## Aménagement Piscicoles du Talent

### QUANTITES PRINCIPALES

Démolition ouvrages béton	30'000 CHF
Excavation pleine masse	1'300 m <sup>3</sup>
Remblayage des berges	170 m <sup>3</sup>
Rémise en état des berges	330 m <sup>2</sup>
Mise en place de l'enrochement	876 to
Renforcement du pont	2 pcs
Réalisation des micropieux	90 ml
Béton pour le Pont	50 m <sup>3</sup>
Armatures	5.8 to

### RESPONSABLE ENTREPRISE

Directeur de chantier : Bastian Crausaz

Technicien : Paul Mensik

Contremaîtres : Albino Moreira, Simon Gobert



1. Rendu final du cours d'eau
2. Talochage, renforcement du pont
3. Réalisation des micropieux